

---

ALISSA COOPER :

Nous allons donc commencer quand même. Donc nous avons, en fait, surtout, un point sur notre ordre du jour, c'est de parler de l'approbation de la proposition de transition définitive. Et si nous avons un peu de temps, nous parlerons également des plans de communication pour Marrakech.

Donc, Jennifer, est-ce que vous pourriez afficher la dernière version, la version 10 avec les changements ? Ça serait bien.

Donc je crois que tout le monde a vu que nous avons communiqué avec le CCWG en demandant confirmation, pour savoir si la proposition du CCWG était conforme aux exigences. Nous avons eu confirmation positive de leur part, comme quoi tout était bon. Et donc, je pense— et d'ailleurs, j'admets que je n'ai pas suivi tous les e-mails, mais en tout cas, il me semble que notre tâche principale — en tout cas de mon point de vue — c'est de voir si nous avons un consensus par rapport à cette version 10 du texte. Je sais qu'il y a eu quelques petites modifications qui ont été suggérées, que nous pouvons incorporer. Mais bon, l'idée c'est de déterminer si nous sommes prêts à approuver le texte comme version définitive, et de savoir si nous sommes prêts à l'envoyer au Conseil d'admiration de l'ICANN au moment approprié. Et nous pouvons justement parler de ce que c'est que ce moment approprié. Mais donc l'idée c'est de savoir déjà si nous avons un consensus par rapport au texte.

Donc il y a eu des modifications de Manal et de Joe. Simplement de petites modifications de nature textuelle. Donc je crois que la question,

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

pour l'instant, pour notre réunion, c'est de savoir s'il y a des personnes qui sont opposées à ce texte, qui ont des objections ou qui ont des commentaires à faire par rapport à ce qui était indiqué par la liste de diffusion. C'est la première question.

Kavouss, vous pouvez y aller. Nous n'entendons pas pour l'instant. Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :                   Ça va ? Vous m'entendez maintenant ?

ALISSA COOPER :                    Oui. Tout à fait. On vous entend. Allez-y, Kavouss.

KAVOUSS ARASTEH :                Merci, Alissa. Bonjour à tous. J'espère que tout va bien. En tout cas, félicitations pour le travail que vous avez effectué.

Deuxièmement, je crois que nous avons déjà approuvé le rapport. Nous attendons la confirmation du CWG. Donc je ne crois pas qu'il y ait d'objections à faire. La seule question c'est de savoir quand est-ce que nous allons envoyer ceci à l'ICANN pour ensuite l'envoyer à la NTIA.

Il y a deux options. Premièrement, approbation donc et permettre d'envoyer, ou alors, on peut attendre la réunion de Marrakech le 10 mars. En fait, c'est la seule question moi je pense. Je n'ai pas d'objection en tout cas.

---

ALISSA COOPER :

Merci. Excellent. C'est ce que je pensais également. Je voulais simplement recevoir votre confirmation.

Puisque je n'entends pas d'objection de qui que ce soit d'autre, et puisque tout le monde dans le chat semble être d'accord pour dire que nous sommes prêts, eh bien, il semblerait que nous avons le consensus. Donc nous pouvons l'indiquer sur la liste, et nous pouvons donc passer à la question de « quand » ; quand envoyer ceci.

Encore une fois, il y a des messages que je n'ai pas encore lus, mais il me semble que dans le meilleur des cas, il faut donc que toutes les organisations membres l'aient approuvé à Marrakech. Si cela se produit, nous avons le consensus de l'ICG pour envoyer.

On peut parler des scénarios alternatifs dans un instant, mais je pense que pour l'instant, voilà où nous en sommes. Donc je vais m'arrêter là-dessus et passer la parole à Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT :

Merci, Alissa. Je suis content de me retrouver avec vous.

Alors deux points. Premièrement, quand. Deuxièmement, comment.

Pour ce qui est du texte en lui-même, ce qui a été suggéré par certaines réunions, c'est se retrouver le 10, donc au tout début de la séance du forum public, parce que cela aura le plus d'impact.

Maintenant, pour ce qui est du comment, je voudrais m'assurer d'avoir par écrit la confirmation de tous les différents groupes parce que je ne serais pas satisfait simplement que tout le monde lève la main. Je crois

---

qu'il faut qu'il y ait une confirmation comme quoi le CCWG est d'accord et que tout est conforme.

Alors je vois un message des coprésidents. Donc c'est une chose. Est-ce qu'il y a besoin d'autres confirmations écrites ?

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques. Oui. Tout à fait.

Alors quelques réponses rapidement. Premièrement, je ne sais pas si les gens ont vu la carte de [Nat] qui a été produite par l'ICANN. En fait, c'est simplement une carte à cocher sur le point de vue du CCWG. Et donc, pour eux, ils ont coché la case CCWG. Donc nous allons continuer de cocher pour les autres cases, pour les autres organisations membres, au fur et à mesure qu'elles approuvent. Donc au moins, il y a un support visuel et une explication visuelle du statut des différentes organisations membres. Donc je suggère que nous utilisions ceci comme simplement le support écrit, la confirmation écrite. C'est ce que font les autres organisations. Donc j'espère que nous pouvons nous mettre d'accord là-dessus si c'est un point de [référence stable].

Par ailleurs, en termes de logistique, il faudrait donc que nous coordonnions avec le CCWG de manière à bien savoir quand eux pensent envoyer leurs propositions au Conseil. Je sais qu'ils ont une réunion prévue pour le 10 mars, je pense que c'est peut-être la date adéquate. Et on pourrait peut-être participer à cette réunion de manière à nous assurer que tout est prêt et envoyer notre proposition en même temps.

---

Alors il y a une chose que j'aimerais dire. Je ne sais pas si les gens se souviennent, mais l'accord que nous avons avec le Conseil d'administration et l'accord qu'a le CCWG avec le Conseil en termes de délai, donc combien de temps ils ont pour regarder notre proposition et l'envoyer à la NTIA, en fait il y a deux délais.

Pour le CCWG, je crois qu'ils sont d'accord pour 48 heures ; pour nous, ils ont dit 14 jours, deux semaines. Donc je ne pense pas que ce sera un problème. Le Conseil sait exactement ce qu'il y a dans notre proposition, mais simplement c'est la seule chose dont il faut bien être conscient. C'est que le fait d'envoyer une proposition le 10 au matin et donc, s'attendre à ce que ce soit transféré à la NTIA l'après-midi, c'est un petit peu juste, cela ne leur donne pas suffisamment de temps. Donc ça, c'est mon point de vue. C'est un petit point, mais bon il faut en être conscient.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Je crois que le consensus est là. Tout le monde est d'accord pour le 10 mars, pour que le 10 mars on envoie le rapport ICG, la proposition donc. Et soit nous avons une réunion, soit nous n'en avons pas. Si nous n'en avons pas, je crois que de toute façon le rapport sera envoyé. Maintenant, si on veut organiser un appel, c'est possible. Mais je crois que la première chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est que, bon, nous avons déjà attendu un an, on peut quand même attendre neuf jours de plus. Ce n'est pas la fin du monde. Merci.



---

revoir les propositions de toute façon, et elles ne sont pas encore envoyées à la NTIA, donc elles ont été envoyées au Conseil. Donc la stratégie, c'est de s'assurer que tout ce qui est applaudissement, célébration, etc., tout ceci soit inclusif. Même si nous envoyons la proposition demain ou aujourd'hui ; bon, si tout se passe le même jour, c'est sûr que ça a plus d'impact.

Jean-Jacques, allez-y.

**JEAN-JACQUES SUBRENAT :** La question, c'est comment la proposition sera soumise. Je me souviens lors de l'ICANN 50 de Londres, j'avais proposé un mécanisme d'envoi à l'administration de la NTIA ou bien au président du Conseil de l'ICANN. Il y avait des raisons très claires. C'est une question de formulation. Et je crois que nous avons accepté ceci. Ceci permettra de clarifier dès le début que le Conseil de l'ICANN a été le canal par lequel la proposition est soumise à la NTIA. Donc la conséquence, c'est que le rapport de la proposition signé par les présidents doit être adressé au président plutôt à l'administration de la NTIA, et être donc– venir du président de l'ICANN.

Pour ce qui est des retards ou des délais, je pense que 24 heures ce n'est pas juste parce que tous les membres du Conseil d'administration ne seraient pas forcément à même de respecter cela. J'aimerais également qu'on spécifie les délais. Bien sûr, je suis sûr qu'ils vont faire ceci aussi rapidement que possible et en quelques jours de manière à envoyer ceci dans les temps à la NTIA, mais je voulais simplement m'assurer d'avoir une garantie comme quoi cette transition se faisait de manière adéquate.

ALISSA COOPER :

Merci, Jean-Jacques. Effectivement, merci de nous avoir rappelés cela. Je crois que ce que je peux faire, c'est envoyer sur la liste le message que nous avons l'intention d'envoyer, et ensuite les gens pourront commenter sur ce message.

La seule difficulté par rapport à notre proposition, à mon avis, c'est justement ce que vous avez dit. Je voudrais rappeler au Conseil l'accord que nous avons avec le en termes de transmission de la proposition de manière à ne soit pas modifiée. Donc le message est adressé à Larry Strickling. C'est un petit peu confus parce qu'en fait le message n'est pas réellement- Oui, c'est un message qui s'adresse au Conseil. Mais nous pouvons en discuter davantage sur la liste de diffusion pour voir si les gens ont des commentaires là-dessus. En fait, je ne sais pas trop comment occuper de ceci.

MARTIN BOYLE :

Merci beaucoup, Alissa.

Oui. J'admets que je suis en fait d'accord en termes de processus. Je pense que le processus est bon, mais j'ai une petite question. Ce qui n'est pas clair pour moi c'est le moment où les organisations membres sont censées fournir leur réponse au groupe de responsabilité sur la proposition telle qu'elle existe actuellement. Mais je m'imagine que ce sera fait ici mercredi soir. Donc si nous faisons tous l'hypothèse que le groupe Responsabilité aura un accord, et qu'il enverra la proposition au Conseil, j'aimerais, en fait, démarquer notre point de vue. Parce qu'en fait, il y a un processus de soumission au Conseil et l'étape de



---

transmission à la NTIA. Et je pense que ce que nous faisons, ce que nous devons faire à mon avis, c'est de répondre très rapidement au CWG-Responsabilité, en fait, répondre au document d'accord. Et lorsqu'il nous dit que c'est terminé, d'avoir une proposition totale. Je crois que c'est très important parce que le Conseil à ce moment-là aura une vision très claire comme quoi tout est en place.

Donc il y a le processus de 48 heures et de 14 jours. Je ne sais pas si c'était vraiment 14 jours pour nous, mais bon, peu importe. En fait, tout doit être défini. Je ne m'attends pas à ce que le Conseil se retrouve le 10 mars et dise « Oui, bon d'accord. C'est bon. Nous avons reçu ces documents et nous allons nous mettre d'accord pour les transmettre tout de suite ». Par contre, je pense qu'il y a un avantage très clair pour nous à appuyer le document du groupe Responsabilité et pour dire « Oui, ceci répond aux exigences ». Nous le mettons dans la proposition. Voilà la proposition que nous envoyons au Conseil. Et je pense qu'en fin de compte, on peut se retrouver à la fin de ce processus à attendre le Conseil et sa décision sur la proposition du groupe Responsabilité.

ALISSA COOPER :

Je crois que je suis d'accord sur tout ce que vous venez de dire. Je voulais tout simplement noter que je crois que le Conseil s'attend à transmettre la proposition à la NTIA à l'après-midi, et ils sont prêts à le faire et connaissent déjà le contenu la proposition. Ils l'ont passée en revue. Ils les ont passés en revue dans les détails par le passé, et même si cela peut sembler inhabituel en termes de processus de travail du Conseil, c'est en fait une des attentes. Le Conseil y est prêt. Alors

---

[inaudible] n'est pas avec nous aujourd'hui. Il n'a pas pu venir. Mais je crois que c'est comme ça que les choses vont se passer.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Oui. Il y a eu beaucoup de suggestions pour cette proposition. Premièrement, envoyer la proposition de l'ICG à la NTIA passe par l'ICANN. Donc l'ICANN ne va pas nécessairement apporter des changements de. Par contre, il peut y avoir des commentaires. Des commentaires séparés. Donc le rapport de l'ICG restera intact, sans changement. Par contre, il est tout à fait possible qu'il y ait des commentaires de l'ICANN.

Donc il faut que les choses soient claires. C'est quelque chose qui a été déjà décidé il y a plusieurs semaines, plusieurs mois. Deuxièmement, par rapport au CWG, nous n'avons rien à leur communiquer si ce n'est de les remercier. Et ça, c'est un message à tout le monde.

Donc le 10 mars, l'annonce faite à tout le monde. S'il y a des choses [avance], la seule chose sur laquelle il faut avoir une date, et cette date doit être le 10 mars. Il faut qu'il y ait un message collectif au Conseil d'administration comme quoi les choses sont terminées. Il faut que ce soit envoyé le 10 étant donné les propositions des organisations membres. Donc notre rapport n'a pas été changé. La seule chose que nous avons faite par courtoisie, donc, mais il n'y a pas eu de réponse— les réponses des organisations membres n'ont pas d'impact. Cela dépend de la NTIA. La NTIA va regarder ce qui a été fait. Mais nous n'avons rien à faire. Merci.

ALISSA COOPER :                   Merci, Kavouss. Alors, pour clarifier, par rapport à la proposition de Jean-Jacques, ce n'est pas que nous envoyons notre proposition directement à la NTIA puisque nous envoyons au président du Conseil d'administration de l'ICANN. Nous écrivons nos notes à la NTIA, et donc nous faisons passer ceci par le Conseil d'administration. Donc c'est aux soins du Conseil. Et donc on peut tout à fait adresser nos notes au Conseil d'administration, au président effectivement pour être plus claire.

DANIEL KARREBERG :            Merci, Alissa. Pour la dernière question, je n'ai pas d'opinion. Je voulais seulement mettre l'accent sur ce que Martin a dit et sur ce que j'ai lu sur sa proposition pour continuer ce qu'on a dit sur la liste de diffusion. À mon avis, il doit être édité et que notre proposition soit transmise quelque seconde après celle du CCWG. Je préférerais personnellement que notre proposition soit transmise le plus tôt possible, mais qu'elle ne soit pas présentée après celle du CCWG. Par conséquent, je propose que l'on envoie directement la proposition dès que le CCWG s'est mis d'accord sur sa proposition.

Nous ne devrions pas envoyer notre proposition après le CCWG. Ce serait en plus quelque chose d'étrange. Merci.

ALISSA COOPER :                   Merci, Daniel. Jean-Jacques, vous avez la parole.

---

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Je voulais dire, Alissa, que cela n'est pas incohérent par rapport à ce que je disais. Votre lettre sera envoyée à l'administrateur de la NTIA aux bons soins du président de l'ICANN. Et le Conseil transmettra le document, mais le résultat de notre travail doit être envoyé à l'administrateur de la NTIA, parce que c'est comme cela que ça doit fonctionner. D'abord, c'est la NTIA qui va nous donner son approbation.

ALISSA COOPER : Merci, Jean-Jacques. Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARASTEH : Vous dites que vous allez envoyer cela aux autorités dans un ordre précis. Nous allons l'envoyer à la NTIA à travers le Conseil de l'ICANN. C'est la situation.

Ensuite, lorsque l'ICANN aura reçu cela, il l'enverra. S'ils ont des commentaires à faire, ils le feront. Je n'ai pas de problème par rapport à la proposition de Jean-Jacques. Ce sera pareil. Merci.

ALISSA COOPER : Merci, Kavouss. Eh bien, je pense que ce propos, nous allons écrire quelque chose et le distribuer par la liste de diffusion. J'espère que nous trouverons un accord. Je pense que ce ne sera pas trop compliqué de trouver un moyen de se mettre d'accord sur ce point. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce thème dont nous venons de discuter ?

Mary. Mary, allez-y. Mary, est-ce que vous voulez prendre la parole ?  
Russ Mundy, allez-y.

RUSS MUNDY : Je voudrais faire un commentaire rapide. J'ai vu dans la discussion du chat la possibilité de publier sur le site, sur notre site, ce que nous voulons faire. Mais le plan et aussi de l'envoyer en pièce jointe, d'envoyer ce rapport en pièce jointe, à l'e-mail qui correspond au Conseil. En tout cas, c'est ce que j'ai compris, que nous voulions le faire. Le publier sur le site et l'envoyer par e-mail.

ALISSA COOPER : Oui, c'est cela. Exactement.

RUSS MUNDY : Merci.

ALISSA COOPER : Mary, vous avez la parole. Mary, on ne vous entend pas. Je pense que Mary a des problèmes d'audio. Bien. L'autre...

Alors nous avons beaucoup parlé du scénario qui pourrait avoir lieu dans les meilleurs des cas si tout est prêt pour Marrakech. S'il y a d'autres résultats, d'autres possibilités autres que l'approbation des organisations membres, ma proposition serait à ce moment-là que lorsque l'on arrive à la fin de la réunion de Marrakech, à ce moment-là on aura sûrement programmé notre téléconférence pour la semaine d'après de façon à discuter de ce que nous allons faire. Je pense que nous n'aurons pas besoin de faire un plan ou un engagement particulier maintenant concernant ce que nous allons faire dans ce cas-là que nous

---

ne savons pas exactement quelle sera la situation à ce moment-là. Donc je vous entends pour vos commentaires à ce propos.

Maintenant, Jari, vous avez la parole.

JARI ARKKO :

Oui, je pense que vous avez raison. On doit avoir un cas, une situation dans laquelle on va négocier au dernier moment. Et le CWG va dire « D'accord, vous pouvez y aller ».

ALISSA COOPER :

Oui. C'est tout à fait raisonnable et je sais que j'en ai parlé au coprésident du CCWG hier. Ils veulent faire quelques modifications du texte et donc, s'il n'y a pas de consensus entre les organisations membres pour approuver cela, nous allons organiser une téléconférence. Suite à ces changements, quels que soient chez changements qui sont faits dans le texte, tout le monde est d'accord pour approuver, pour adopter cette proposition. À ce moment-là, nous organisations un appel.

Daniel, vous avez la parole.

DANIEL KARREBERG :

Je sens que nous devrions organiser un appel avant le 10. Et il faudrait y penser. Je vais le considérer comme une possibilité d'en parler, de parler ensemble, pour si quelque chose d'inattendu arrive.

---

ALISSA COOPER : Oui. C'est une bonne idée. Nous n'avons pas encore planifié cela, mais on pourrait garder cet appel. Il aura probablement lieu le mercredi. On va le garder sur notre ordre du jour jusqu'à la dernière minute. Si on décide de l'annuler, on s'excusera auprès des participants, mais je pense qu'on va garder cet appel sur notre ordre du jour, dans notre programme comme possibilité. Bien. Nous allons donc conserver cette possibilité.

Jean-Jacques, vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Alissa. Je voudrais dire que je suis d'accord avec ce que Daniel vient de dire et que je soutiens cette suggestion. Je ne serais pas présente à Marrakech, je le regrette. Je vais essayer de participer à distance.

ALISSA COOPER : Très bien. Martin, allez-y.

MARTIN BOYLE : Merci beaucoup, Alissa. Je voudrais juste une petite précision. Il semble que cet appel de l'ICG, le mercredi 9, c'est un petit peu tôt peut-être pour avoir toutes les contributions des organisations membres, et donc je pense qu'on aura quelques indications à ce moment-là concernant les problèmes possibles, mais je pense qu'on risque d'avoir un appel pendant lequel on va discuter des rumeurs puisque des résultats. Donc je me demandais si vraiment ce n'est pas peut-être un peu tôt dans la semaine ; peut-être qu'il vaudrait mieux jeudi matin, organiser cette

---

réunion jeudi matin, puisqu'à ce moment-là, toutes les organisations membres auront sûrement répondu. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci. Donc pour être clair, je crois qu'on est d'accord. On n'aura pas besoin d'un autre appel pour se mettre d'accord pour continuer à avancer. Continuer de l'avant.

À l'origine, nous n'avions pas prévu un appel en particulier. Nous avons seulement une possibilité d'horaire pour si c'était nécessaire, mais je pense que nous sommes d'accord pour dire que nous n'avons pas besoin de cet appel pour continuer de l'avant si les organisations membres donnent leur accord. Nous saurons, à ce moment-là, quel est le scénario que nous aurons, et à ce moment-là, comment continuer les discussions. Si nous ne savons pas à ce moment-là si tout à l'air correct, nous allons organiser cet appel. Et il peut y avoir une possibilité d'horaire jeudi matin. On peut faire un Doodle là-dessus. Bon, on a fait un Doodle là-dessus, et il y a des réunions qui ont lieu. Donc c'est long pour nous d'organiser toute la logistique avec l'ICANN, mettre en place cet appel. Donc j'espère avoir répondu à votre question sur la possibilité d'avoir une réunion jeudi matin. C'est peut-être un peu compliqué à organiser.

Bien. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires portant sur cette proposition et sur la présentation de notre proposition à la NTIA ? Daniel, vous avez la parole.



---

DANIEL KARREBERG : Merci. Je pense qu'il est important de poser la question, s'il y a des objections quant à la possibilité de transmettre ce rapport. Une fois que le CCWG-Responsabilité présente le sien, je pense qu'il est important que tout le monde soit d'accord sur ce qui va avoir lieu par la suite. C'est une question de clarté.

ALISSA COOPER : Oui. Tout à fait. Je serais ravie de le faire, donc je voudrais savoir maintenant s'il y a des objections pour que l'ICG transmette la proposition s'il y a une approbation par les organisations membres du projet, la présentation, du projet préliminaire de l'ICG.

Jari, vous avez la parole.

JARI ARKKO : Oui. Je n'ai pas d'objection en ce sens. Je voulais demander un peu plus de clarté concernant les règles liées aux organisations membres ; je ne sais pas comment cela fonctionne exactement. Mais sinon, je suis d'accord.

ALISSA COOPER : Peut-être que quelqu'un d'autre peut nous expliquer cela. Moi j'attendais la confirmation du CWG. Je pense que tout le monde attend d'avoir la possibilité de faire quelque chose.

Kavouss, prenez la parole. Allez-y. Kavouss, vous avez la parole. On ne vous entend pas.

- 
- KAVOUSS ARASTEH : L'ICG et le CWG. Si les organisations membres s'opposent au processus du CWG, en disant que ce processus n'est pas adéquat ou suffisant, à ce moment-là, il faudra réagir. Sinon, si les organisations membres se posent à une recommandation sont d'accord avec les recommandations avec certains commentaires, il n'y a rien à faire par rapport ou pour l'ICG. C'est quelque chose qui aura lieu entre le CCWG et la NTIA et l'ICANN. Donc le seul domaine dans lequel nous pouvons réagir, c'est si les organisations membres disent– remettent en question la réponse du CWG, remettent en question la réponse de l'ICG par rapport à ce qu'a dit le CCWG ; ce sera la seule possibilité. Sinon, certaines organisations membres peuvent avoir des commentaires sur des recommandations en particulier, mais cela n'aura aucun impact sur le travail de l'ICG. Et à ce moment-là, nous devons continuer de l'avant. À moins que la proposition du CWG soit contestée par les organisations membres, sinon nous ne devons pas réagir. Voilà ma position. Merci.
- ALISSA COOPER : Bien. Nous devrions peut-être reprendre ce qui a été dit. Russ Mundy, allez-y d'abord.
- RUSS MUNDY : Merci, Alissa. Il semblerait que le seul souci que nous pouvons avoir est lié aux sept points clés du CWG, du résultat du travail du CWG et des changements qui peuvent être faits dans le texte du CCWG, dans la proposition du CCWG, qui pourraient avoir un impact. À ce moment-là, le CWG devra analyser la situation. Et je pense que c'est la seule possibilité dans laquelle les organisations membres ou des changements pourraient modifier l'approbation pour nous des sept points clés. Merci.
-

ALISSA COOPER : Merci, Russ Mundy. Daniel, vous avez la parole. Bien. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui est en train d'écrire sur son clavier ?

DANIEL KARREBERG : Oui. C'est ce que je disais. Le CWG, le commentaire du CWG, pourrait être le seul critère qui nous arrêterait. Il y a quelques soucis si le CWG nous dit qu'ils ont changé les choses d'une manière qui ne nous semble pas acceptable, à ce moment-là, on doit s'arrêter. Tout le reste ne nous concerne pas.

ALISSA COOPER : Merci. Je reprends ce qui a été dit.

Si on est contre le fait que l'ICG présente sa proposition sachant que l'approbation du CWG que nous allons recevoir sera envoyée après que le CWG ait inclus cela dans son processus.

Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. Je suis d'accord avec cette proposition modifiée ; je serais à ce moment-là d'accord.

ALISSA COOPER : Merci. Il y a d'autres commentaires ? Est-ce qu'il y a des objections ? Bien. S'il n'y a pas de commentaires, je pense que nous avons un consensus et que nous allons donc faire comme cela.

---

Si vous avez une objection, s'il vous plaît levez la main. Je pense qu'il n'y a pas d'objection. Vous avez un consensus et nous allons avancer comme l'avons dit. Bien. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce point ? Si ce n'est pas le cas, je vais prendre une minute pour parler du plan de communication.

Je ne vois pas de main levée. Donc nous allons avancer.

J'ai envoyé un message après la réunion de ce groupe de communications pour mettre les gens au courant des dernières nouveautés et fournir des détails suite à un appel de ce groupe qui a eu lieu hier.

Si tout fonctionne bien à Marrakech, et que la proposition est transmise au Conseil de l'ICANN le 10 mars, à ce moment-là, le Conseil va soumettre notre projet à la NTIA lors d'une autre réunion qui aura lieu le 10 aussi. L'icône est en train d'organiser une conférence de presse qui devrait avoir lieu juste après cette réunion du Conseil et à laquelle va participer toute la communauté. Elle aura lieu dans la grande salle dans laquelle la réunion du Conseil aura lieu et avec l'ICG et les présidents. Donc je voulais dire cela pour les gens qui travaillent encore sur ce thème-là ; nous allons coordonner tout cela avec l'ICANN et le CCWG, et nous allons partager les messages clés. Je pense que cela ne sera pas une surprise. Nous voulons transmettre le même message sur l'approbation de la proposition, les différents critères et les choses que nous avons présentées dans la proposition, le contenu de cette présentation. Donc je voudrais que tout le monde soit au courant de cela et continue à travailler puisque cela est notre objectif. Voilà. Donc c'est ce qui a été dit dans ce groupe de communications.

L'autre chose que je voulais dire, c'est que nous voulons faire passer le message dans les communautés. Nous vous demandons de le faire au sein de vos communautés. Et nous voulons nous assurer d'avoir une bonne compréhension de la sensibilisation qui peut être faite ou comment parler de la proposition, à qui, pourquoi on l'a approuvée, pourquoi nous pensons qu'elle satisfait les critères, etc. Pour que les gens puissent organiser des activités pour parler de la proposition, pour parler du processus en cours. Donc s'il vous plaît, envoyez cela à la liste, ou envoyez-le moi et je le ferai passer au sous-groupe de communications pour suivre toutes les occasions que nous aurons de faire passer le message et de diffuser ce message.

Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire. S'il y a d'autres commentaires sur ce point-là, ou s'il y a autre chose ? Kavouss, allez-y. Vous avez la parole. Kavouss, on ne vous entend pas. Apparemment, vous avez des problèmes d'audio. Kavouss, on ne vous entend pas.

Nous allons donner la parole à Russ Mundy en attendant que les problèmes de Kavouss soient résolus.

RUSS MUNDY :

Merci, Alissa. Une petite question rapide. Ce groupe de communications va publier quelque chose sur Twitter ou sur le site Internet avant la réunion de Marrakech ? Voilà. Si c'est le cas, on va suivre cela de près pour retweeter ou le réenvoyer. Cela serait donc avant la réunion.

ALISSA COOPER :

Du point de vue de l'ICG, nous n'avons pas prévu de tweeter ou de communiquer, de diffuser, quelque chose avant la réunion de

---

Marrakech. Avant d'envoyer la proposition. C'est un événement que nous allons promouvoir du point de vue de l'ICG l'ICANN, il n'y a personne dans le groupe de communications qui allaient travailler avec l'icône au niveau des activités de promotion avant la réunion. La mise à jour est en cours et si vous voulez diffuser quelque chose, le message doit venir de l'ICANN et d'autres parties de la communauté. Mais nous n'avons pas quelque chose à dire pour le moment, donc nous allons attendre.

Kavouss, voyons ?

KAVOUSS ARASTEH : Est-ce que vous m'entendez ?

ALISSA COOPER : Oui, Kavouss on vous entend.

KAVOUSS ARASTEH : Je disais– je demandais si nous étions au « Divers ».

ALISSA COOPER : Oui, nous sommes au « Divers ». Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Je ne sais pas, mais il y a une dernière réunion de l'ICG– ou bien c'est la dernière réunion de l'ICG ou le dernier appel formel de l'ICG ; si ce n'est pas le cas, je garde ma question pour la prochaine réunion.

---

ALISSA COOPER : Oui. Je crois que c'est la nature de notre travail. Nous ne savons jamais quand est-ce que notre appel sera le dernier appel, et tout dépend de ce qui va arriver à la suite. Donc c'est peut-être notre dernier appel. Mais ce n'est peut-être pas notre dernier appel. Donc nous allons devoir attendre. Il y a un autre appel qui est prévu.

KAVOUSS ARASTEH : Oui. En tout cas, je voudrais faire la déclaration suivante, si vous le permettez.

ALISSA COOPER : Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH : Si on pense que c'est notre dernier appel, depuis les débuts de ces réunions de l'ICG, nous avons eu beaucoup d'activités avec beaucoup de gens concernés, le président, vice-président, tous nos collègues, tous les membres, le groupe de rédaction ; je ne vais pas les nommer, mais ils sont nombreux. Et nous avons consacré beaucoup de temps à ce travail. Nous avons été d'accord, pas d'accord. Nous avons eu des discussions. Cependant, en tant que groupe, nous avons pu faire notre travail de manière satisfaisante et tout à fait acceptable. Donc je voudrais que les participants, les membres de l'ICG reçoivent ma gratitude, à vous, Alissa, à notre vice-président, aux 30 membres de l'ICG, à tous ces membres qui ont consacré beaucoup de temps pour préparer certains résumés, des commentaires publics, des déclarations. Et je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier le personnel de l'ICANN qui nous a assistés, qui nous a aidés, le secrétariat de l'ICG, Jennifer

---

Chung, et le secrétariat de l'ICG qui nous a beaucoup aidés, qui sont très gentils, qui nous aident et qui nous assiste à tout moment. Donc je pense que les membres de l'ICG devraient être orgueilleux du travail qu'ils ont fait et les résultats de leur travail. Je pense qu'on sera peut-être critiqués, mais je crois que nous pouvons être satisfaits et dire que grâce à votre leadership, grâce à la collaboration de tous les participants, nous avons accompli un bon travail. Merci.

ALISSA COOPER :

Merci, Kavouss, pour tes paroles aimables, et je pense que tout le monde est d'accord avec vous. Bien. Donc je vous remercie moi aussi. Je vous remercie pour vos paroles et votre travail.

Est-ce qu'il y a d'autres points, d'autres commentaires, d'autres questions ? Il nous reste trois minutes avant la fin de notre réunion. Bien. S'il n'y a personne qui veuille intervenir, je vais remercier tous les membres de l'ICG, le secrétariat, le personnel de l'ICANN, les interprètes, pour cette réunion, tous ceux qui ont participé à cette réunion et de l'ICG et j'espère que nous allons continuer à communiquer et à avancer dans notre travail.

Je vais faire circuler un message concernant cette proposition et on se verra à Marrakech, j'espère. Je vous dis donc à bientôt. Merci à tous. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**